mairie

le Vigen

information

automne-hiver 2019

En images

Challenge anti-gaspi : les enfants attendent sagement leur récompense

Le dessert des Agapes des Sages

Biblio plage

Les plateaux repas

Le président et le vice-président du Comité des Fêtes entourés des Miss

L'édito du maire

Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Paraissant en période pré-électorale avec obligation de réserve, cet éditorial se limite à des informations factuelles ou à des généralités.

Pour ce qui est des informations factuelles :

- La gestion du multi-accueil « 123 Soleil » que nous partageons avec Solignac a été confiée sous forme de DSP (Délégation de Service Public) de six ans à la Mutualité Française Limousine. Simultanément le bâtiment a été complété par une pergola afin d'améliorer le confort des enfants pendant l'été.
- Les travaux de rénovation de la mairie, après avoir pris du retard au démarrage du fait des difficultés rencontrées dans la recherche des entreprises, avancent normalement et devraient être achevés au premier semestre 2020.
- Les travaux de la salle polyvalente ont pris trois mois de retard suite à un problème avec un fournisseur sur le lot acoustique, lequel bloque l'avancement des autres lots. L'ensemble devrait toutefois être terminé au premier trimestre 2020.
- Les travaux de la salle périscolaire, au-dessus de l'école maternelle ont commencé et devraient s'achever vers janvier ou février.
- La Communauté Urbaine Limoges Métropole nous a annoncé qu'elle engagerait les travaux du nouveau cimetière début 2020. Le transfert obligatoire de compétence aura donc allongé le délai d'une année.
- Le permis pour la construction de 16 logements dans le jardin public face à la mairie a été déposé ; il est en cours d'instruction.
- D'autres petits travaux sont en cours et seront pour la plupart terminés lors de la parution de ces lignes : démoussage de la toiture de l'église, réfection de la toiture de la chapelle Le Play, réfection du portail du cimetière, réfection du portail du local technique, etc.

Pour les « généralités » je souhaiterais vous faire part d'une conclusion que je tire des six années écoulées à la tête de l'équipe municipale et au sein de Limoges Métropole. L'action municipale est bien évidemment limitée par les contraintes financières mais ce ne sont pas les principales.
Les principales tiennent, au Vigen comme ailleurs, à nous-mêmes : faible capacité à se libérer des schémas convenus, aptitude à la communication encore balbutiante, organisation règlementaire qui relève de la tour de Babel. Sur ce dernier sujet Gérard Vandenbroucke disait, qu'au moins, cela garantissait contre les excès de pouvoir. Sans doute, mais à quel prix !

Lord Kelvin, grand savant anglais du XXe siècle pensait que dans son domaine, la physique, pratiquement tout avait été expliqué et qu'il ne restait que quelques détails à éclaircir. L'étude des détails en question conduisit en fait à un bouleversement des connaissances. De même nous pensons que notre époque est un aboutissement qui ne réclame que quelques améliorations. C'est une erreur, notre époque n'est pas un aboutissement, ce n'est qu'un simple passage.

Je ne voudrais pas terminer cet éditorial sans un mot d'amitié au père Jean-Marie Mallet-Guy qui a pris sa retraite de la paroisse, retraite qui sera certainement très active. Je souhaite la bienvenue à son remplaçant le père André Vénitus à qui revient la lourde tâche de succéder à un pasteur qui a marqué la paroisse.

Passez, toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année.
Recevez tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2020.

Sommaire

p. 4
Vie municipale
& de la commune

p. 20
Vie des associations

p. 29
Carnet

Le Vigen Information
Édition automne-hiver 2019.
En couverture : paysage de neige au Vigen
Mairie du Vigen
1 place Adrien-Delor (87110) | 05 55 00 51 17
Directeur de la publication
Jean-Claude Chanconie, maire du Vigen
Rédaction
Commission communication, avec la participation des associations (mairie-le-vigen@orange.fr)
Conception graphique | RiaStudio
Impression | l'Atelier Graphique | 05 55 50 68 22
www.ateliergraphique.fr | Imprim'vert

© images | Mairie du Vigen, Fotolia, Pexels, Pixabay, DR
Ne pas jeter sur la voie publique.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

Vie municipale & de la commune

Challenge anti-gaspi : on a gagné !

La précédente édition de ce journal vous faisait part de la participation de l'école du Vigen au Challenge anti-gaspi . Pour tous les enfants, la conclusion était simple: « C'est le Vigen qui va gagner » ! Et, c'est bien le Vigen qui a gagné !

Les résultats ont été proclamés à l'école Jean de La Fontaine du Vigen le 2 juillet 2019 en présence d'Alain Delhoume et de Jean-Noël Joubert, élus communautaires respectivement en charge du cadre de vie et de la politique des déchets, des élus des communes qui ont participé au défi cette année et d'Elodie Blanchard, Chargée de mission Développement agricole.

Le maire de la commune, Jean-Claude Chanconie, s'est adressé à tous les enfants de l'école, acteurs de cette réussite, réunis à cette occasion.
Avec des mots simples il leur a exposé les problèmes qui vont se poser à l'humanité, dus au réchauffement climatique, à la pollution grandissante et à la surexploitation des ressources. Pour conclure il leur a rappelé « qu'il ne faut prendre dans son assiette que ce qu'il faut et pas plus. La nourriture que nous jetons pourrait nourrir une poule, un lapin, un escargot, un renard, un requin, peut-être un éléphant, mais peut-être aussi un enfant qui ne mange pas à sa faim... »

Le maire a également vivement félicité Fabrice Roux et l'ensemble du personnel qui, par leur action pédagogique ont largement contribué à l'obtention de ce trophée.
Les enfants ont chacun reçu une médaille et la commune une récompense financière.
Un verre de l'amitié a conclu cette cérémonie dans la bonne humeur.

On pèse les déchets !

Le repas, un temps de plaisir

Nous veillons à ce que le temps du repas soit un temps de plaisir et de découverte. Plus l'enfant est autonome plus il éprouvera du plaisir.

L'ordre des aliments du repas est un code social et non une notion diététique. Il n'y a donc pas d'intérêt à insister pour que l'enfant mange le plat principal avant le dessert. L'attente du dessert et l'impatience que cela génère peut même empêcher l'enfant de prendre son plat sereinement. La proposition du plateau-repas, fréquente dans les crèches, autorise l'enfant à manger dans l'ordre qui lui plaît et respecte la quantité.
Ainsi, grâce au chèque reçu pour notre victoire au challenge « anti-gaspi » nous avons pu acheter ces charmants plateaux repas pour les enfants de maternelles !

Restaurant scolaire LA SEMAINE DU GOÛT

Durant la semaine du 7 au 11 octobre, le goût était à l'honneur avec la découverte des épices et condiments : sauces au poivre, au curry, à la moutarde à l'ancienne et au paprika ont accompagné les plats de viandes et de poissons.
Chaque mois, notre chef réalise un menu à thème sur une spécialité régionale ainsi qu'un menu végétarien.
En décembre aura lieu le traditionnel repas de Noël avec son sapin et qui sait, peut-être le Père Noël et ses surprises !
» N'oubliez pas de consulter les menus sur le site internet de la Mairie.

Rentrée scolaire 2019-2020

Les effectifs de cette année

184 élèves au total (68 enfants en maternelle et 116 en élémentaire)

- École maternelle
  - 14 PS + 12 MS : classe de Fernande CARVALHO
  - 11 MS + 15 GS : classe de Christine MURAT
  - 16 GS + 10 CP : classe de Céline LAVERGNE
- École élémentaire
  - 18 CP + 8 CE1 : classe de Christelle ROBY
  - 18 CE1 + 8 CE2 : classe de Sophie MARROU
  - 12 CE2 + 15 CM1 : classe de Carine CLAVAUD
  - 12 CM1 + 15 CM2 : classe de Loic BREILLOUX
- Les ATSEM : Béatrice travaille avec Fernande CARVALHO et Isabelle avec Christine MURAT. Une jeune fille a été recrutée en service civique comme 3e ATSEM.
- Loïc BREILLOUX a renouvelé sa demande auprès du rectorat pour une autre personne en service civique.

Les garderies du Bourg et de Puy Méry ont été conservées.

- Au bourg :
  Elémentaire : 7h15-8h45 puis 16h15-18h45
  Maternelle : 16h15-17h15 puis transfert à l'école élémentaire
- Puy Méry : 7h30-8h25 et 16h45-18h30

Travaux écoles

Le programme de rénovation a continué cet été par la remise à neuf de la salle de classe de Loïc Breilloux. Du sol au plafond : vitrification du parquet, peintures, électricité, caissons avec leds et remplacement des dalles de plafonds. Un nouvel univers en blanc et gris

FAISONS ATTENTION À NOS ENFANTS !
De notre comportement d'adulte dépend leur sécurité.

- **L'espace voierie étant restreint, le stationnement est compliqué.** Pour la sécurité de tous il serait souhaitable de procéder à des arrêts minutes pour déposer les enfants le matin et les récupérer le soir, ce qui permettrait plus de fluidité devant l'école.
- **Le parking des tennis peut être utilisé.**
- **Les bus scolaires** stationnent sur les espaces qui leur sont réservés.
- **Ne vous arrêtez pas en double file** dans les voies de circulation, sur les passages piétons.
- **Ne stationnez pas** sur les places réservées, devant l'entrée de l'école, sur les trottoirs.
- Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule sur la route.
- Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le Code de la route en oubliant les règles élémentaires.

Rappel
La rue François Sarre est en sens unique montant de la rue Saint Théau à l'impasse Mazabraud, et en sens interdit sur la même portion en sens descendant, sauf pour les bus scolaires. Attention la gendarmerie fait des contrôles inopinés.

Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants ! N'hésitez pas à faire quelques mètres à pied... Marcher, c'est bon pour la santé !

Médiathèque du Vigen

Biblioplage

Toujours en quête d'innovation en vue de satisfaire les lecteurs, la Médiathèque a lancé au mois de juillet 2019 « le BIBLIOPLAGE », ce qui a enchanté les petits comme les « grands » !

Vu le succès, Marie-Paule vous donne désormais rendez-vous dès les beaux jours et selon le bon vouloir de « Dame Nature » en juin 2020 pour retenter l'expérience plus particulièrement les mercredis.

Grainothèque

Les idées fusent, en effet une « GRAINOTHEQUE » va bientôt germer dans votre Médiathèque ! Un espace libre d'échange de graines pour semer dans son jardin ou son balcon ! Déposez, Prenez librement les graines qui vous plaisent... et semez !

Concert à l'église du Vigen

Dimanche 17 novembre, le chœur d'hommes de Saint-Yrieix « HOMM'& GARS » sous la direction de la dynamique Rachel Gourfink, a donné un superbe concert dont le programme, joyeux et varié, a enchanté le très nombreux public.

La soirée s'est terminée autour d'un verre, offert par la municipalité, dans la nouvelle salle annexe de la mairie.

Église Saint-Mathurin

L'église du Vigen, classée Monument Historique en 1912, a été l'objet depuis 2012 d'importants travaux de restauration, extérieure et intérieure.

À la suite de ces travaux, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a réalisé une très intéressante plaquette concernant l'historique de la construction, l'architecture, la statuaire et le mobilier. Vous pouvez la consulter dans l'église et sur le site de la commune.

URBAKA

Dans le cadre du festival « Urbaka » une représentation parrainée par les municipalités de Solignac et du Vigen a eu lieu le vendredi 28 juin pendant le marché des producteurs. Il s'agissait du spectacle de danse et arts du feu « Envol » de la compagnie « Entre Ciel et Terre »

Ce spectacle de feu, créé autour de la symbolique de l'arbre, de la graine jusqu'à l'envol, invitait à célébrer la beauté de la vie. Dans une nuit profonde, l'artiste dansait avec les flammes pour seules partenaires dans des mouvements crescendo qui s'achevaient par son immersion dans un nuage de feu. Pour le dernier tableau de magnifiques oiseaux blancs se joignirent à la danse pour conclure, par leur envol, la féérie de cette représentation.

Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière

2019 a été une année particulière pour le Syndicat d'élévage. En effet, nous fêtions les 140 ans du Comice Agricole de Pierre-Buffière et une nouvelle équipe dirigeante était élue.

Lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2018, Jean-Claude Bardaud a souhaité quitter la présidence du Syndicat d'élevage. Nous le remercions pour son travail et son dévouement durant de nombreuses années. Un nouveau bureau est donc élu avec comme président, Damien Beaugerie.

Le comice agricole du canton s'est tenu sur la commune de Boisseuil le samedi 30 mars 2019. Le concours d'animaux reproducteurs bovins limousins, avec près d'une centaine d'animaux présents, a été une très belle manifestation. Nous tenons à féliciter tous ces éleveurs pour leur travail et pour leur fidélité à notre comice cantonal.

Un stand de vente de viande bovine et ovine de production locale était proposé aux consommateurs par le Syndicat d'élevage. La coopérative l'Écusson Noir, qui regroupe des producteurs de porcs "culs noirs limousins", proposait ses produits réalisés avec ces porcs rustiques.

Les Jeunes Agriculteurs du canton sont toujours mobilisés pour servir tout au long de la journée un très grand nombre de repas et organiser le dîner qui clôture la journée à la salle du Crouzy. Nous les félicitons pour leur travail. Nous remercions également les GVA pour leur participation.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et tous les fidèles bénévoles qui contribuent au bon déroulement de cette journée, la municipalité de Boisseuil et ses employés communaux qui nous ont accueillis cette année, ainsi que les autres communes du canton qui nous offrent une aide précieuse. **Et nous vous donnons rendez-vous en 2020, le samedi 28 mars à Saint Hilaire Bonneval.**
Le Syndicat d'élevage de Pierre-Buffière, son président et tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

UN PEU D'HISTOIRE

Le Comice Agricole de Pierre-Buffière est créé le 18 septembre 1879 à Pierre-Buffière. Il concerne les 9 communes du canton, dont Saint Maurice les Brousses. Il a lieu, alternativement, à Pierre-Buffière et à Saint Paul.

Le concours est interrompu de 1915 à 1918 et de 1940 à 1945. Les moyens financiers venant à manquer, la partie concours de labour sera abandonnée en 1936.
En 1937, le concours d'animaux sera ouvert aux éleveurs des communes limitrophes.
En 1946, reprise du Comice Agricole avec concours d'animaux et pour une unique fois un concours de labour avec démonstration de labour tracteur. Le Comice aura lieu en avril puis rapidement en mars comme actuellement.
1979 verra la célébration du centenaire à Saint Paul, répétée en 1980 à Pierre-Buffière. À partir de ce moment, le concours se déroulera sur la journée avec restauration ouverte à tous depuis 1981.
1989, à Saint Paul, début de la promotion et de la vente de viande ovine par les Jeunes Agriculteurs.
1997, à Saint Paul, 1ère vente de viande bovine de race Limousine. Par 3 fois, le Comice accueillera le concours de printemps de la race bovine Limousine en 1993 à Saint Paul, en 1998 et 2008 à Boisseuil.

À partir de 1998, le Comice aura lieu dans les communes historiques mais aussi dans d'autres communes du canton.
Suite à des problèmes sanitaires en 1996 et 1997, il n'y aura pas de bovins, que des ovins.
L'édition de 2001 à Eyjeaux se fera d'ailleurs sans bovins ni ovins, toujours pour des problèmes sanitaires.

Festival Opération Opérette

L'Opus 2 du Festival Opération Opérette s'est tenu cet été du 24 août au 7 septembre.

De nouveaux lieux, de nouvelles formes, de nouveaux artistes... et parmi les 10 spectacles proposés, 2 ont été présentés au Vigen. Pour l'ouverture du festival, la conférence donnée à Solignac a été suivie d'un Apéropérette à la Villa Briance au Vigen qui a attiré plus d'une centaine de personnes. Malgré la pluie, les spectateurs sont également venus nombreux au Chateau de Ligoure pour une déambulation en chansons proposée par de jeunes comédiens-chanteurs de la région et le Récital d'Henri Pauliat accompagné par Jacqueline Bensimhon. Nul doute que la réussite de ce festival va encourager la Follembuche à proposer un opus 3 l'été prochain !

Villa Briance

Suite aux succès de l'Apéropérette et de la représentation des 7 vies de Julie Lalande à la Villa Briance, l'association La Femme Bilboquet va proposer une programmation régulière et variée de spectacles professionnels de qualité chez l'habitant.

Le premier sera un spectacle humoristique, poétique et tout public, *Le Véto Libraire* par la Compagnie Les Barbus et sera présenté à la Villa Briance le 26 janvier à 15h30.
Informations et réservations : 06 87 13 41 13
Villa Briance : 3, avenue Corot - Le Vigen

Location de salles au Château du Reynou

Le Parc Zoo du Reynou vous propose depuis février 2018, la location de salles à l'intérieur du Château du Reynou.

Ce château situé au cœur du Zoo, au milieu d'un écrin de verdure, a été construit à la fin du 19e siècle par Charles Edouard Haviland, célèbre porcelainier de Limoges, et vous permet de bénéficier du calme pour des séances de travail productives et d'un cadre atypique avec la proximité d'animaux des 5 continents. Pour l'organisation de séminaires, de manifestations diverses ou évènements familiaux, le Parc met à votre disposition 3 salles pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes ainsi que le matériel nécessaire (tables, chaises, vidéoprojecteur, paper-board...). L'équipe vous accompagne dans l'organisation de votre évènement : de la recherche de traiteur à l'organisation de différentes activités avec les animaux du zoo. Tout est mis en œuvre pour rendre votre journée agréable.
Pour tous renseignements :
06 20 05 75 89 ou 05 55 00 40 00.

Petite enfance

Salle de motricité

RAM Croque lune

Actualités

Temps d'accueil collectif enfants et assistants maternels au Pôle Jeunesse de Solignac sur inscriptions, les premiers vendredis du mois, ouverts aux assistants maternels et enfants : vendredis 18 octobre, 29 novembre et 20 décembre.

Jeudi 7 novembre de 20h15 à 21h45 à l'ALSH de Boisseuil: temps d'échanges ouvert aux assistants maternels et aux parents animé par Lucie COLIN, psychomotricienne.
Journée Nationale des Assistants Maternels 2019 :
Vendredi 15 Novembre à Isle en soirée. Intervention Véronique POISSON sous forme de spectacle humoristique.

Mardi 19 novembre, au RAM, à Boisseuil, de 20h30 à 22h : réunion sur l' « Adaptation des enfants chez les assistants maternels », co-animée par la puéricultrice de secteur et l'animatrice du RAM.
Noel du RAM : Mardi 17 décembre de 10h à 12h, au gymnase de Boisseuil
Ouvert aux assistants maternels, enfants, parents.
Ateliers de motricité au gymnase de Boisseuil en périodes scolaires sur inscriptions :
Ouverts aux assistants maternels, aux enfants et aux parents, les mardis matins de 10h à 11h15.

Temps de permanence ouverts aux futurs parents, parents, assistants maternels, candidats à l'agrément...
Lundi : 13h-18h Mercredi : 8h15-12h
Jeudi : 13h-18h Vendredi : 13h-17h
Animatrice : Sandrine MIRAMONT
Téléphone : 05 55 58 83 06
Courriel : ram@mairie-boisseuil87.fr

Halte-Garderie 1,2,3 soleil

Vous recherchez pour vos enfants de 2 mois et demi à 6 ans un accueil occasionnel ou une garde pour les vacances scolaires, n'hésitez pas à nous contacter. Tous les mercredis de 8h30 à 11h30, en alternance entre le RAM de Boisseuil et la Halte-garderie 1-2-3 SOLEIL, deux professionnelles accueillent dans un espace de jeu, d'écoute et de bienveillance les enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou futurs parents. Cet été une pergola bioclimatique a été installée à l'arrière du bâtiment

Contacts
MULTI-ACCUEIL 1, 2, 3, SOLEIL
Av. de Saint-Éloi - 87110 Solignac
05 55 58 83 06
123soleil@mutualitelimousine.fr

Transports

Télobus : commandez votre transport par téléphone !

Télobus, c'est simple comme un coup de fil. Vous appelez, vous réservez et on vient vous chercher au jour, à l'heure et à l'arrêt indiqués.

1) Appelez le 05 55 34 87 47
Un opérateur vous donne tous les renseignements et procède, si vous appelez pour la première fois, à votre inscription ou vous demande votre code personnel (attribué lors de votre inscription) et prend en compte votre commande.

2) Réservez votre transport
Définissez avec l'opérateur toutes les modalités de votre voayge : jours, arrêts, horaires... et confirmez votre commande.

3) Rendez-vous à votre arrêt indiqué
Un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'heure convenue et vous achemine jusqu'à l'arrêt de correspondance d'une ligne Régulière TCM, EXpress TCL ou SNCF - TER. Gares définies : Les Bardys, Nieul, Peyrilhac, St-Jouvent, Solignac-Le Vigen.

En savoir plus :
Informations et inscription du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 16h30
Réservation du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 16h

Bon à savoir !

TER Ligne 22 et STCLM

Avec un titre de transport STCLM, vous pouvez prendre le TER au départ de la gare de Solignac-Le Vigen pour vous rendre à Limoges (et inversement).
Pour tout renseignement et les horaires, rendez-vous sur : https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/depliant/recherche.

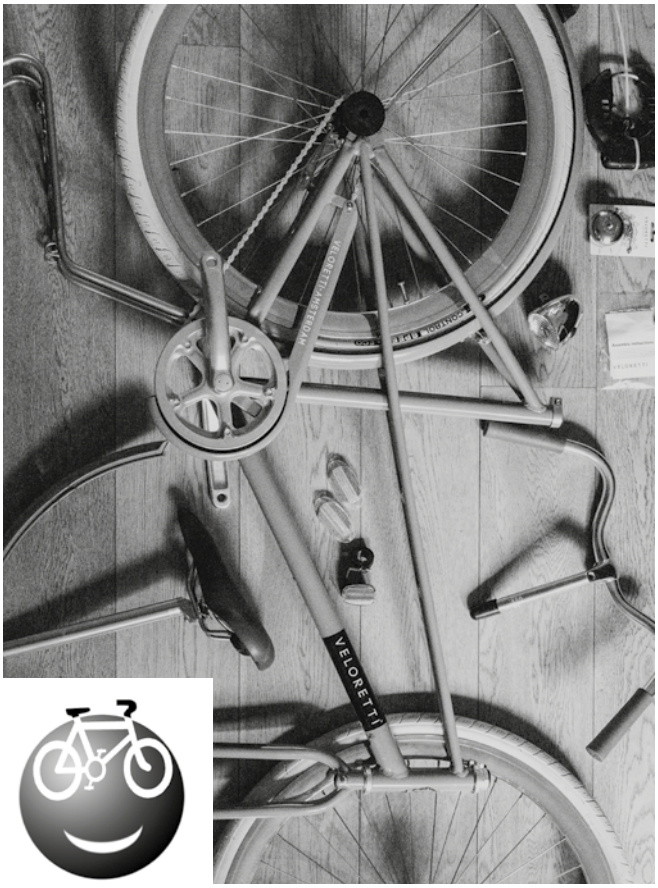

Veli-Vélo : une deuxième vie pour votre vélo !

L'association Véli Vélo collecte les vélos dont vous n'avez plus besoin et que vous voulez donner.

Un atelier est ouvert tous les samedis de 15h à 18h, 6 avenue Léon Blum, à Limoges. Les adhérents peuvent venir y réparer leur vélo en bénéficiant d'outils et de conseils. Les vélos récupérés sont remis en état à destination des personnes qui en ont besoin.

Véli-Vélo, c'est instructif et convivial, chacun participe selon ses compétences. Celui ou celle qui a besoin d'un vélo, ou qui veut rouler à vélo, apprend ainsi à l'entretenir par lui même ou par elle-même.

Nous récupérons vélos, pièces et outillages (clefs plates, clefs allen, clefs à tube, clefs à molettes, pinces coupantes, pinces multiprises, caisses à outils etc...) pour leur donner une seconde vie. Tous les dons sont les bienvenus !

Dépôts
Vous pouvez, soit déposer directement ce que vous voulez donner à l'atelier, soit appeler Vincent Bellan au 07 82 09 17 44 qui se chargera de récupérer les dons.
Plus d'informations
https://velivelo-limoges.org/

La salle polyvalente au Vigen

Travaux

Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Les travaux de révision complète du PLU avancent normalement mais nous n'en sommes qu'au début.

La commission s'est réunie plusieurs fois seule sur des sujets spécifiques ou avec divers organismes pour la concertation ou la restitution d'études menées par ces organismes dont bien sûr le cabinet « HG Territoires » qui nous accompagne.

Nous sommes en effet dans la phase de réflexion et de concertation. Elle doit aboutir à la définition des orientations générales du PLU, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Ces orientations devront être en accord avec les contraintes des documents règlementaires de niveau supérieur tels que le PLH (Plan Local de l'Habitat) de Limoges Métropole ou le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du SIEPAL.

Concernant ces deux documents les contraintes relatives à l'urbanisation sont adaptables dans une certaine mesure mais restent sévères :

- Le PLH constate que sur 2011-2016, 15 logements en moyenne ont été construits par an au Vigen et nous fixe comme objectif pour 2019-2024 l'ouverture de seulement 10 logements par an et aucun objectif de construction de logements sociaux.
- Dans le PLU actuel 75 hectares sont constructibles dont 50 environ sont en « sommeil » et peuvent être supprimés. Il en reste donc environ 25. Les règles du SCoT et du PLH nous en autoriseraient au maximum 18 pour le prochain PLU.
- Le SCoT impose pour les nouvelles constructions une moyenne de 12 à 14 logements à l'hectare soit des terrains de 700 à 800 m^2. Une première approche sur les 25 hectares cités ci-dessus fait apparaitre une moyenne de 1100 m^2 donc excessive par rapport à l'objectif.

Ce constat ne signifie pas qu'aucun nouveau terrain ne serait ouvert à l'urbanisation. Cela signifie que nous devons revoir complètement l'économie générale d'urbanisation de l'actuel PLU, notamment en respectant prioritairement les orientations générales que le PLH a définies comme par exemple :

- Favoriser un nouveau modèle de développement.
- Développer de petites typologies pour répondre aux besoins de décohabitation et de séparations.
- Répondre aux besoins des personnes âgées soit par l'adaptation de leur logement pour du maintient à domicile, soit par le développement de logements accessibles bien localisés.
- Redynamiser le centre-bourg en requalifiant le parc existant.

Secrétariat de la mairie

Salle périscolaire

Annexe de la mairie

Travaux au Vigen

Salles périscolaires

Un grand plateau couvert et fermé est situé au-dessus de l'école maternelle.
Cette surface de 220m² est actuellement en travaux pour réaliser deux salles (115m² et 65m²) qui seront séparées par un bloc comprenant entrée, sanitaires et local technique. Ces deux salles sont destinées en priorité aux activités périscolaires. La fin des travaux est prévue fin 2019, début 2020.

École de Puy Méry

La rénovation des peintures des boiseries extérieures, des dalles et descentes pluviales est terminée.

Salle polyvalente

Une rénovation est en cours, destinée à améliorer le confort dans divers domaines :

- Le chauffage par l'installation d'une climatisation réversible.
- L'acoustique avec l'isolation phonique des murs.
- La rénovation de toute la « sono » et de la vidéo avec le remplacement de l'écran et l'installation d'un vidéo projecteur.
- La protection solaire et lumière avec le changement des rideaux.

La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2020.

La mairie et son annexe

- La rénovation de la salle annexe (ex COOP) crée cinq parties : une salle affectée aux mariages, aux réunions du conseil municipal ainsi qu'à des réunions diverses comme par exemple l'atelier mémoire, le bureau des services techniques, un petit office, un local de rangement, des sanitaires. Cette première tranche de travaux est terminée, quelques finitions restent à faire.
- La deuxième tranche est en cours et sera terminée début 2020. Elle porte sur l'actuelle salle des mariages et du conseil ainsi que l'arrière salle appelée jadis salle des ainés. Ces locaux vont comprendre le secrétariat de mairie avec une pièce de confidentialité, une salle de réunion, un local technique, un petit office, des sanitaires.
- La troisième tranche portera sur l'actuel secrétariat et les deux petites pièces annexes. Elle donnera lieu à la création de trois bureaux (maire, directrice des services, comptabilité) et une pièce de rangement.
- La quatrième tranche concernera l'étage qui comprendra le bureau des adjoints et deux pièces d'archivage.

La troisième et la quatrième tranche se feront en grande partie simultanément et l'ensemble devrait s'achever à la fin du premier semestre 2020.
À la démolition les travaux ont réservé quelques surprises : Au local COOP sanitaires non reliés à l'assainissement et erreurs dans les anciens branchements électriques ; dans l'actuelle salle des mariages poutres du plancher vermoulues, cloisons montées sur ces poutres, isolation hors d'usage et masquant des murs gorgés d'eau. Ces surprises ne remettent pas en cause l'équilibre économique de l'opération.

En bref

Hébergez-vous Batman ?

Le groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin vous sollicite afin de faire progresser les connaissances sur les chauves-souris du Limousin.
Si vous avez connaissance de la présence de chauves-souris dans un grenier, une cave, des combles ou un souterrain au sein de votre village, n'hésitez pas à les contacter pour les soutenir dans leur démarche de recensement.

Plus d'informations

05 55 32 43 73
gmhl@gmhl.asso.fr
Pôle Naturel du Limousin
ZI Moulin Cheyroux
87700 Aixe-sur-Vienne

Nouveau rayon à la Vestiboutique

La Vestiboutique de la Croix Rouge inaugure un nouveau local enfants et bébés. Pour le découvrir, rendez-vous 1 Avenue Frédéric le Play, au Vigen, les mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Les samedis la boutique est ouverte le matin (10h-12h).

C'est nouveau !

Nouveaux horaires le dimanche au Carrefour Express

Dorénavant votre magasin est ouvert le dimanche de 9h à 13h et de 17h à 20h. Les horaires en semaine et le samedi restent les mêmes : non stop de 8h à 20h. Fermé le 25 décembre et ouvert le 1er janvier de 9h à 13h.

Ça bouge dans votre salon de coiffure Coupes en Couleurs !

Nous avons le privilège de référencer la gamme de produit "Moroccanoil" qui, lors de sa soirée de présentation a triomphé.
Tous les produits Moroccanoil sont infusés aux huiles, offrant une approche unique des soins capillaires et du coiffage pour tous les types de cheveux et tous les besoins.
N'hésitez pas à venir les découvrir directement en salon.
Pour tous ceux qui n'ont pas pu être présents car nous avons affiché "complet" très rapidement, un acte II est déjà en cours de préparation avec encore plus de surprises!!
À très vite!

Plus d'informations

8 rue Lucien Pouret - 87110 Le Vigen
05 55 00 41 51

C'est nouveau !

Nouveaux professionnels de santé au Vigen

La commune accueille maintenant deux podologues, Carole Vétier et Nicolas Anselmino, ainsi qu'une infirmière, Emmanuelle Vervey.

Plus d'informations

A domicile et au cabinet, sur rendez-vous
Podologues : 05 19 56 81 53
Infirmière : 05 55 00 41 94
ou 06 37 64 04 62

Personnel communal

Madame Emelyne GIRARD :
Aprés avoir passé plus de 2 ans au sein de la commune, par le biais d'un contrat d'aide à l'emploi, Emelyne a souhaité reprendre ses études pour préparer un brevet professionnel agricole avec la spécialité « Travaux des aménagements paysagers ».
Nous remercions Emelyne qui a œuvré très consciencieusement tout au long de l'été pour permettre à la commune d'obtenir le prix spécial « coup de cœur du jury » pour la qualité d'entretien des potées et massifs fleuris et le deuxième prix de fleurissement des communes de 1001 à 5000 habitants. Nous souhaitons à Emelyne de réussir ce BPA.

Monsieur Renaud DENIS
Après un congé de longue maladie, Renaud a pu bénéficier d'un reclassement. Il a choisi un domaine qui le passionne depuis toujours : l'informatique. Il prépare un diplôme de Bachelor Web Design sur 3 ans. Nous lui souhaitons de réussir dans cette voie.

Monsieur Philippe VILARD
Depuis le mois de septembre nous accueillons Philippe, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en espace vert. Philippe s'est bien intégré au sein de l'équipe et sera guidé par un maître d'apprentissage : Nicolas.

Obligations relatives à l'entretien des trottoirs devant chez soi.

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

Plusieurs types d'obligations sont en vigueur :
- Le désherbage.
- Le balayage des feuilles et autres détritus.
- Le nettoyage de la neige et du verglas.
- La prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

Merci à tous d'œuvrer au bon voisinage !

Erratum

Bulletin municipal Printemps Été 2019 : M. Jean-Marie GUITARD a reçu, le 9 mars dernier, la Croix du Combattant et non la Médaille Militaire.

Croix du Combattant Christian PEYMIRAT

C'était au tour de M. Christian PEYMIRAT de recevoir, ce 11 novembre dernier, cette même Croix du Combattant pour les 15 mois de services en Algérie.

La tribune de vos représentants

“Entre ville et campagne”

Lors de la création, il y a une quinzaine d’années, de la Communauté de Communes devenue ensuite Communauté d’Agglomération et enfin maintenant Communauté Urbaine le « deal » a été que cette création n’entraine pas de bouleversements financiers ou humains pour les communes membres. Cette approche n’était pas spécifique à notre communauté, elle était générale et même réglementaire.

L’inconvénient de la méthode est que si, comme cela a été en grande partie le cas, on ne fait pas ensuite évoluer progressivement les choses, on fige le système dans le passé. Deux exemples :
Exemple financier : A la création de Limoges Métropole la TP (taxe professionnelle transformée depuis en CFE et CVAE) n’a plus été perçue par les communes mais par la communauté. En contrepartie la communauté a reversé à chaque commune et chaque année, une attribution de compensation égale au montant figé de la TP qu’avait perçu la commune l’année précédent le passage en communauté. Si ensuite, pendant une quinzaine d’années, le tissu économique s’est développé sur la commune la communauté en touche le bénéfice mais pas la commune. Si au contraire le tissu s’est dégradé la communauté en subit la perte mais pas la commune.
Exemple humain : Au passage en communauté les communes ont gardé leur personnel technique (cantonniers) alors que la compétence voirie était transférée à la communauté. Il en résulte une gestion compliquée par laquelle la communauté utilise les agents de la commune pour faire réaliser les travaux (pas forcement dans la commune de l’agent), rembourse à la commune le coût de ce personnel, retient à la commune le montant des travaux engagés sur son territoire, ce montant étant, dans les grandes lignes, celui que la commune consacrait avant le passage en communauté.

Que lors d’une réforme, on ne crée pas de bouleversements dans un temps réduit, cela semble plutôt une approche raisonnable à condition toutefois de faire ensuite évoluer les choses progressivement et dans l’esprit de la réforme. Mais cette deuxième partie, dans notre beau pays, on ne sait pas faire.

Jean-Claude Chanconie

“Avenir et diversité : vivre ensemble”

Chères habitantes, chers habitants du Vigen, la fin de ce mandat arrive et nous avons, durant ces 6 ans, vécu une nouvelle expérience : c'était la première fois que le mode de scrutin changeait dans notre commune.

Les conseillers municipaux n'ont pas été élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2014, mais au scrutin de liste bloquée.
Nous étions donc dans une situation d'opposition inédite avec deux groupes d'opposition et une liste majoritaire. Nous avons, dans l'intérêt de tous, essayé de tenir notre place de façon constructive mais ferme, face aux idées et aux projets de la majorité.
Nous ne pouvions rester muets face au dernier investissement majeur sur cette mandature. La réfection de la mairie, qui malgré le coût important, ne permet ni de gagner un mètre carré de surface, ni d'apporter des services supplémentaires aux administrés.
Nous aurions préféré réaliser un ou des investissements plus orientés vers les habitants et leurs enfants. Afin de dynamiser notre commune, il nous faudra construire dans ce sens.
Nous ne souhaitons pas plus nous étendre sur ce choix, qui est en cours de réalisation, mais vous donner notre point de vue.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.
Sacha Biasse & Virginie Reigue Laurent

“Le Vigen dynamique & solidaire”

Le groupe ne nous a pas fait parvenir de texte pour cette édition.

Inscriptions sur les listes électorales

Avec la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU), en janvier 2019, les modalités d'inscriptions sur les listes électorales ont changé.
À compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. De plus, avec la mise en place du REU, un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr (voir lien ci-dessous), qui permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687
Date limite d'inscription pour 2020 : vendredi 7 février 2020

Si vous avez constatez une erreur d'état civil (nom, prénom, 2e prénom...) sur votre carte électorale, vous devez vous-même faire la demande de correction sur Service Public.fr à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Fruits et légumes, fromages de chèvre et œufs fermiers, huîtres et coquillages (septembre - avril), rôtisserie, huile d'olives, miel, bières artisanales, pâtes fraîches...

Un message des Restos du Cœur

Le centre des restos du cœur de Nexon fonctionne depuis 2007. Il est ouvert à toutes personnes démunies ou en précarité pour une aide alimentaire, une aide aux bébés, ou autres.

Pour en bénéficier, les ressources sont prises en compte mais une aide d'urgence ou un passage plus difficile sont également pris en compte.
Les centres fonctionnent uniquement avec des bénévoles, engagés souvent depuis plusieurs années, et qui lancent aujourd'hui un appel pour que de nouveaux bénévoles viennent enrichir les équipes et permettent ainsi une rotation.
L'engagement peut se faire selon les disponibilités de chacun et à tout âge, sur quelques heures ou aide sur une journée ou plus.

Plus de renseignements
Siège des Restos du Cœur départemental : 05 55 79 89 89 ou ad87.benevolat@restosducoeur.org
Centre de Nexon :
Le jeudi de 14h à 16h30
28, rue Charles de Gaulle
05 55 09 79 64

Recensement militaire ou recensement citoyen obligatoire

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire. La démarche peut se faire :

- En mairie : l'enfant doit être muni de sa pièce d'identité justifiant de sa nationalité française et du livret de famille à jour.
- Sur internet : Service en ligne, service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des pièces à fournir.

ATTENTION !

POUR ÊTRE INSCRIT D'OFFICE SUR LA LISTE ÉLECTORALE LE JEUNE DOIT AVOIR EFFECTUÉ SA JOURNÉE DE CITOYENNETÉ.

En cas de doute se renseigner en mairie et s'incrire volontairement sur la liste électorale.

Suite du recensement

- Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
- Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.
- Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement un certificat médical précisant qu'il est inapte à y participer.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- De ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,
- De ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

ma JDC.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2020

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 15 février 2020

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

n° imprimé : 195 PARTIES PRENANTES

Au premier plan : Laurine Lavieille, auteur à Méli Mélo 2018

Vie des associations

Culture & loisirs Val de Briance

9e Méli-Mélo de la Briance

La 9ème édition de Méli-Mélo s'est déroulée le dimanche 29 septembre au Vigen dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plus de 300 personnes sont venues à la rencontre des invités : 30 auteurs (romans, polars, livres historiques sans oublier les BD et livres pour enfants), 5 photographes, 2 créateurs d'arts et 2 ateliers et jeux pour les enfants et bien sûr la traditionnelle dictée. Les visiteurs ont aussi pu apprécier l'exposition sur les métiers d'autrefois qui a permis de retrouver les savoir-faire présents sur nos communes.

La seconde exposition sur les oiseaux de nos jardins attirait l'attention sur la disparition de nombreuses espèces.

Comme tous les ans cette manifestation a permis de nombreux échanges avec les auteurs, photographes et artistes.

La remise du prix de la Briance a eu lieu après l'inauguration. Le jury, composé de lecteurs de la bibliothèque, a dû départager les 14 auteurs engagés cette année et a choisi **Yves Aubard pour son livre : *Ambroise Paré, chirurgien des rois et roi des chirurgiens*.**

Nous vous disons à l'année prochaine !

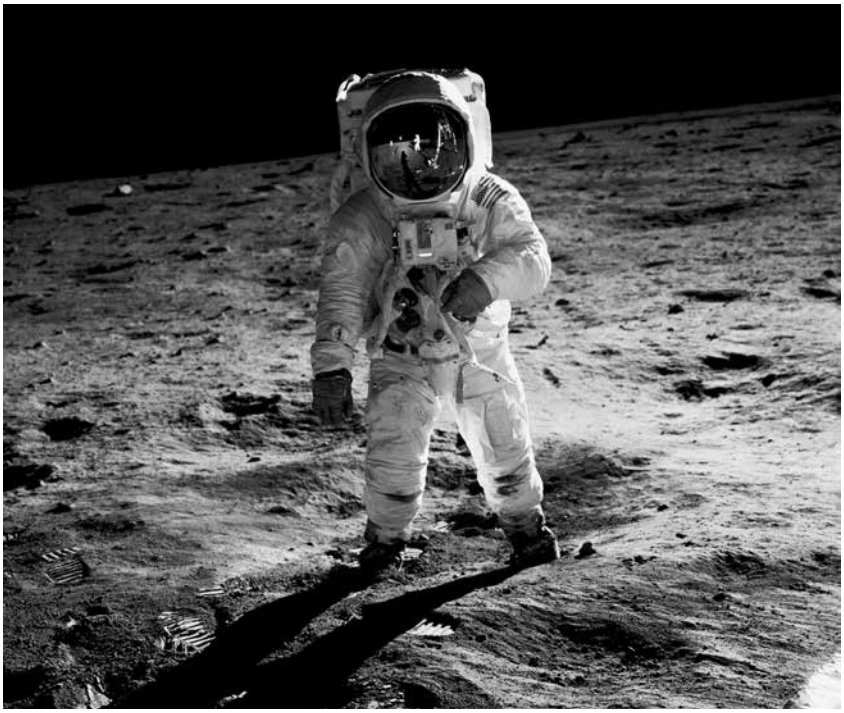

Soirée Astronomie. Conférence "Un moment sur la lune"

Le 29 juin 2019 à partir de 21 h, les animatrices de la section bibliothèque de Culture et Loisirs Val de Briance recevaient Monsieur Pascal Coste à la salle polyvalente du Vigen, pour une conférence sur la lune.

À cause de la chaleur, la vingtaine de personnes présente a dû se réfugier dans la salle du vestiaire avec renfort de ventilateurs.

Monsieur Coste nous a proposé une conférence en deux parties :
- Comprendre la lune
- La mission Appollo 11.

Le public, très intéressé, a posé de nombreuses questions. Les commentaires de Monsieur Coste, passionné par son sujet, étaient agrémentés d'une vidéo de l'époque (sortie d'Armstrong dans l'espace dans les conditions de 1969) et de ses photos personnelles de la Lune.
De nombreuses anecdotes réelles ont été relatées par l'animateur.

Cette conférence était suivie d'une petite ballade céleste, avec observation guidée du ciel, des constellations... Les planètes et les étoiles n'auront plus de secrets pour le public présent et une partie de la nuit n'aurait pas été suffisante pour satisfaire la curiosité de chacun.

Merci à Monsieur COSTE pour cette animation qui a su captiver tout le public.

Concert DUO REBELDE

Le samedi 1er juin à partir de 20h30, la section bibliothèque de l'association Culture et Loisirs Val de Briance, organisait un concert en partenariat avec la Commune du Vigen.

Ont été accueillis dans l'église Saint Mathurin :
- Franck LASTEYRIE (habitant du Vigen), enseignant de guitare classique au conservatoire de la Creuse. Il a participé à de nombreux concerts de musique de chambre.
- Jérôme LYS, qui joue régulièrement avec l'orchestre Poitou-Charente et à l'opéra de Limoges. Il se produit en tant que chambriste dans différentes formations en sonate avec piano ou guitare. Il enseigne le violon au conservatoire de Limoges.

L'auditoire, d'une cinquantaine de personnes, a été charmé et enchanté par la qualité du concert dont le programme portait plus particulièrement sur les musiques du monde latin. (Jorge Cardoso, Eric Marchelie, Enrique Granados, Adrien Politi, Astor Piazzolla....). Les concertistes ont été rappelés plusieurs fois par le public.
Par contre, vue la qualité du concert et de la prestation offerte par les artistes, il était dommage que le public soit si peu nombreux, mais ce fût un public enthousiaste et comblé par cette soirée.
Merci à la commune du Vigen et à Monsieur le Curé de la paroisse de Saint-Benoit qui nous ont permis de faire aboutir ce projet.

À vos agendas !

- **Novembre 2019 :** exposition sur les vieux métiers au Vigen
- **7 décembre 2019 :** ateliers de Noël
- **1er février 2020 :** ateliers pliage, ribambelles ...
- **Mars 2020 :** Printemps des poètes, sur le thème du Courage. Lecture de poèmes dans les écoles. Élections.
- **4 avril 2020 :** ateliers de Pâques
- **Avril-mai 2020 :** ateliers préparés par Denise et Maguy (à déterminer)
- **Mai 2020 :** exposition (à définir)

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres activités peuvent venir s'ajouter au calendrier.

Nous rappelons que toutes ces activités sont gratuites et que le matériel utilisé pour les ateliers est fourni par la section Animation de la Bibliothèque.

Chorale CANTABILE

Des nouvelles de votre chorale

- Depuis le jeudi 12 septembre, la Chorale « CANTABILE » de SOLIGNAC a repris les répétitions
- Fin juin, un pique-nique convivial donnait aux choristes l'occasion de féliciter et de remercier le chef de chœur, Aurélien FAUBERT, pour le travail accompli pendant l'année.
- En octobre, la chorale « POLY-SONGS » de BOISSEUIL, dirigée par Corinne ROUHAUT, invitait « CANTABILE » dans l'abbatiale, pour un concert au profit de l'UNAFAM (aide aux familles de malades).
- La chorale a participé à la commémoration du centenaire de l'armistice en interprétant « La chanson de Craonne » au monument aux morts de Solignac le 11 novembre 2018.
- Le 12 mai, le groupe vocal « LA BALLADE » recevait la chorale à la salle des fêtes de Solignac. Un concert commun est prévu en 2020. Ces deux concerts ont permis au public d'apprécier les harmonisations et les qualités de direction de notre jeune chef.
- **À noter /** Un concert avec les « Dames de Chœur » d'Isle aura lieu le 21 février à Panazol.

Les effectifs sont en hausse et ne demandent qu'à progresser.
Pour nous rejoindre, il suffit de venir le jeudi à 20h la salle des fêtes de Solignac. À bientôt futurs choristes !

Contacts
Janine Bassard
05 55 00 57 11 et 06 30 53 38 53

Renaissance de Solignac-Le Vigen

Après le « concert jeunes talents » que nous avons relaté dans la précédente édition, l'année s'est poursuivie avec, durant tout l'été dans l'abbatiale de Solignac, une exposition de photos de Jean François Amelot avec pour thème les cryptes en France, un travail remarquable qui a attiré un large public. Un nouveau dépliant de visite de l'abbatiale a été mis à la disposition des touristes de passage.

Une nouveauté cette année : un concert d'automne qui a eu lieu dans les salons restaurés du château du Reynou. Lors de cette soirée nous avons accueilli le « Duo doubles cordes » Jean Pierre et Marie Nouhaud, violoncelle et contrebasse. Le public a été enchanté, tant par la qualité de la musique que par le charme du lieu. Un cocktail a été servi à l'issue du concert et a permis de nombreux échanges chaleureux entre public et musiciens. Une expérience à renouveler !

À vos agendas !

Il n'y aura malheureusement pas cette année de concert aux chandelles...

Pour l'année 2020 les projets sont nombreux : musique, conférence, histoire , sauvegarde du patrimoine, art sacré mais aussi patrimoine paysager...Dans le courant de l'année nous accueillerons une exposition sur l'histoire de l'abbaye et fêterons la parution des actes du colloque des historiens qui a eu lieu à l'abbaye en septembre 2018. Les dates de ces diverses manifestations seront précisées début 2020.

Bonne fin d'année à tous !

Contacts
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
renaissancesolignac@laposte.net
renaissancesolignac.site.voila.fr

Comité des fêtes

2019, ça roule pour le comité des fêtes !

Le comité des fêtes dresse le bilan d'une année bien chargée et prépare déjà l'année 2020.
Le loto, organisé en octobre, a clôturé une année bien chargée pour le comité des fêtes.
Cinq manifestations se sont succédées tout au long de cette année dans des domaines très divers.

- La troupe « Lou Rossigno Do Limouzi » a ouvert le bal en mars avec un spectacle qui a associé le théâtre et les danses populaires.
- Ensuite, la traditionnelle foire artisanale et le vide grenier du 1er mai ont été particulièrement animés cette année.
- Cuivres et percussions de la banda de Bessines ont tinté de notes très festives tout au long de cette journée.
- En juin, ce sont plus de 200 personnes qui ont parcouru nos chemins de randonnée à pied ou en VTT. Les "canicrosseurs" sont venus également gonfler les rangs des participants. Une nouveauté cette année, un circuit de 55 kms très apprécié par les vététistes en vélos électriques. Pourquoi pas un 65 kms pour l'édition 2020 !
- Après l'été, est venu le temps des voitures anciennes avec cette année un coup de projecteur sur les voitures italiennes. Le dimanche 22 septembre, les « Ferrari », « Fiat », « Alfa Roméo », « Lancia » et « Autobianchi » ont donné une touche de dolce vita à la commune.
  Ce sont plus de 80 voitures qui sont venues s'exposer et les équipages ont découvert, sous une pluie battante, les petites routes aux alentours de la Briance.
  L'année prochaine, date est prise pour la 6e édition, ce sera le 20 septembre 2020. La promenade touristique sera remplacée par un parcours ludique au road book. Les concurrents devront découvrir leur itinéraire mais également résoudre des énigmes parfois étonnantes.

À vos agendas !

Après ce regard dans le rétroviseur, l'année 2020 se profile très vite à l'horizon.
La 1ère manifestation aura lieu le samedi 15 février à 20 heures 30 à la salle polyvalente du Vigen.
Le comité des fêtes a confié à la troupe « Bat de l'Aile » l'animation de cette soirée. Le spectacle d'environ 2 heures sera composé de deux pièces, l'une en français et l'autre bilingue (limousin et français). Lors de cette soirée nous appliquerons leur devise : « Fai rire tot lo monde e n'engraunha degun » (Fait rire tout le monde et ne rend personne de mauvaise humeur). Bloquez dès à présent cette date sur votre agenda !

Contacts
Facebook : comité des fêtes du Vigen
Philippe Nardot : 06 81 93 70 82
Michèle Chassat : 05 55 00 49 36

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié poursuit sa route en chansons

Le groupe de chanteurs continue l'apprentissage des chansons qu'il vous présentera lors de son spectacle les 7 et 8 mars 2020. Retenez dès à présent cette date pour passer un moment agréable en leur compagnie. Si vous aimez chanter, vous êtes les bienvenus parmi nous, les 1ers, 3ème et éventuellement 5ème mardi du mois à la salle polyvalente du Vigen à 14h30.

Le groupe de marcheurs a poursuivi ses activités pendant tout l'été, malgré la canicule et même l'orage, découvrant, entre autres, la forêt des Loges. Si marcher entre amis vous tente, rendez-vous tous les vendredis à 13h30 à l'ancienne école de Puy-Méry.

L'atelier loisirs créations animé par Claudine a repris ses activités le 8 octobre. Il fonctionne à Puy-Méry tous les lundis à partir de 14h30.
Si vous aimez les jeux de société, rendez-vous tous les mercredis au Centre Culturel à partir de 14h30.

Activités ponctuelles en 2019 :

- Le 19 mai, pique-nique à Puy-Méry pour prendre possession de notre nouveau local.
- Le 18 août, journée de clôture du Festival International de musiques du monde à Confolens.
- Du 3 au 6 septembre, séjour en Touraine. Il nous a permis de découvrir, par des randonnées et des visites, une petite partie de la Touraine : le fantôme de Léonard de Vinci nous accueillait au Clos-Lucé, ceux de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis à Chenonceau et celui d'Agnès Sorel à Loches.
  Le Père Auguste, lui, était bien réel et nous invitait dans sa cave pour déguster quelques vins de Touraine. Dans un « troglo », nous avons rencontré un éleveur de vers à soie qui nous a fait partager son expérience. Après quelques escales à Amboise et Montrichard, c'est dans la Brenne, autour de l'étang de Bellebouche que s'est achevé notre périple. Merci Gérard pour ton organisation.
- Le 19 septembre, découverte d'Aubusson, capitale de la tapisserie et de son activité.

Contacts
Marcel Valière : 05 55 00 43 56
Josiane Bayeron : 05 55 31 96 06

Briance Pétanque

Pour la fin de l'année 2019, une nouvelle association sportive sort de son lit ! Il s'agit de BRIANCE PÉTANQUE.

Ce nouveau club, qui baigne entre LE VIGEN et SOLIGNAC, navigue sur une base de convivialité et de bonne humeur.
Les terrains de nos boulistes se situent à proximité de la Briance, au Vigen.
Nous souhaitons de bons résultats dans les championnats locaux et départementaux à nous joueuses et joueurs !

Nous reviendrons dans les publications futures vous faire part de nos actions et résultats.

AAPPMA Vienne Briance

Nous ne reviendrons pas sur le problème de la sécheresse qui, bien entendu, perturbe le milieu aquatique.

Comme chaque année, nous avons organisé deux concours adultes.

- Le premier, le 6 juillet sur la Vienne au Pré de l'Étoile. Sans doute, à cause de la menace d'un orage qui se manifestait, nous n'avons eu que 18 pêcheurs. Ce concours voyait la victoire d'un de nos adhérents : Philippe Papon qui devançait Jean Pierre Gaudy et Gilles Leroux.
- Le second, organisé le 29 août sur l'étang de Beygeas près de Razés. Ce concours était réservé aux plus de 50 ans. Ils étaient 22 à se disputer la victoire qui revint finalement à Claudine Chénieux suivie de près par Daniel Eudenbach et Michel Auzemery.

Une saison se termine et il faut déjà préparer la suivante. Pour cela, afin d'améliorer nos finances, nous organisons deux thés dansants :
le 12 janvier à la salle polyvalente du Vigen avec l'orchestre de Nicole Berges et le 23 février à la salle du Crouzy à Boisseuil avec Gérard Gouny. Pour les réservations appeler le 05 55 00 42 11.

2020 sera une année charnière pour l'AAPPMA. Au mois de décembre, le conseil d'administration sera renouvelé. Nous espérons voir arriver de nouveaux volontaires, il est capital que cette association perdure. Le milieu aquatique est essentiel et sa protection doit être considérée comme majeure.
Une assemblée générale aura lieu en janvier, il serait souhaitable que les adhérents soient présents pour nous aider à former une nouvelle équipe.

Contacts
06 20 25 35 36
michel.pestourie0543@orange.fr
Facebook : AaappmaVienneBriance

USSV

Bonjour à tous, nous sommes heureux de partager ces quelques lignes avec vous pour vous donner des nouvelles de notre club mais aussi pour vous lancer un appel.

L'USSV compte environ 120 licenciés et l'association répartit ses activités du mardi au dimanche afin de permettre à chacun pratiquer son activité favorite : le football.

L'école de foot grandit et propose des équipes des U6 aux U13, avec un encadrement dynamique, attentif à la progression des enfants mais aussi soucieux de transmettre des valeurs d'entraide, de solidarité, de respect.

L'équipe féminine entame sa 4ème saison et continue sa progression au niveau départemental dans une ambiance studieuse, chaleureuse et avec détermination

Les vétérans se réunissent également chaque semaine dans une ambiance conviviale et sympathique.

Les séniors, malgré une saison 2018-2019 difficile, se reconstruisent avec un profond renouvellement de l'effectif, en 2ème et 3ème division du championnat départemental.

Nous n'oublions pas **nos arbitres** qui représentent notre club sur les différents terrains du département.

L'USSV est un club de foot mais c'est avant tout une association locale. Nous nous attachons à proposer une activité sportive mais aussi et surtout un espace où il fait bon passer du temps dans une ambiance chaleureuse et amicale. Pour cela, nous avons besoin de vous ! Quels que soient votre savoir-faire, vos envies, venez les partager avec nous ! **Nous avons besoin de bénévoles, de joueurs et joueuses dans toutes les catégories pour continuer à faire vivre et à dynamiser notre structure. Alors n'hésitez plus, rejoignez-nous !**

En fin d'année, nous viendrons également avec **les enfants du club frapper à vos portes pour vous proposer à la vente des calendriers du club** et nous vous remercions par avance pour votre accueil.

Contact
Manu au 06 45 17 67 86

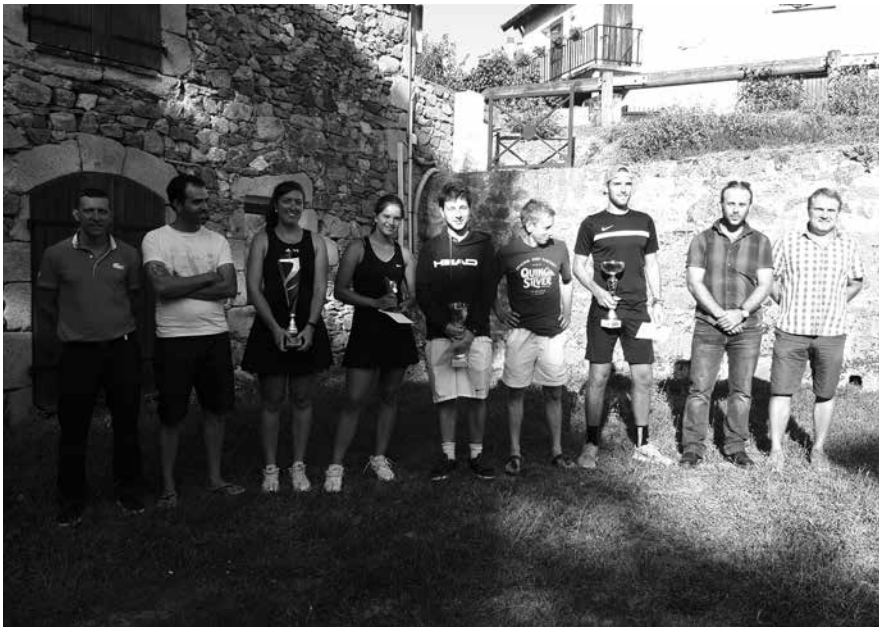

Tennis Club Val de Briance

Nouvelle saison au TC Val de Briance

Les finales du tournoi ont conclu le 31 août la saison passée, la nouvelle a débuté dès le lendemain.
Le club félicite tous les joueurs inscrits, et bien sûr les titrés : Mme Valéry (15/2) chez les dames et M. Hovis (15/1) chez les hommes, respectivement vainqueurs de Mme Niel (15/1) et M.Charioux (15/1). Bravo aussi à Mme Lapole, qui a remporté le tournoi consolante contre Mme Noubel et M.Labarthe, lauréat de la consolante hommes en battant M. Goessens.
La remise des prix eut lieu en fin d'après-midi au Pont Rompu, avec les coupes offertes par les municipalités. Elle fut suivie d'un agréable temps de collation avec tous les invités.
60 joueuses et joueurs ont participé au tournoi cette année, nombre en forte hausse par rapport à l'an dernier. Le temps ensoleillé a permis une programmation aisée et un bon déroulement des 61 matchs sur les terrains éclairés des deux communes, que nous remercions pour ces structures de qualité particulièrement appréciées des joueurs.
Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide tout au long du tournoi, et tout spécialement à M. Patrick Porée, juge arbitre du tournoi depuis plusieurs années désormais.
Nous espérons que ce succès sera renouvelé l'an prochain, le tournoi est d'ores et déjà programmé du 17 au 30 août 2020 ; le tableau ira cette fois-ci jusqu'au classement 15.

La nouvelle saison a donc démarré au mois de septembre avec la reprise des cours enfants et adultes. Ils auront lieu jusqu'au printemps au Quorum de Condat puis sur les terrains extérieurs de Solignac et du Vigen lorsque le temps le permettra.
Les rencontres par équipes ont débuté en septembre pour les équipes adultes féminines et masculines, et au mois de novembre pour les catégories 8/10 ans et 15/16 ans. Les équipes 10/11 ans joueront en février/mars, tout comme les 13/14 ans.

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau groupe d'enfants de 6 à 7 ans et espérons qu'ils garderont longtemps le goût du tennis !

Les tournois internes seront reconduits chez les jeunes et les adultes, et nous souhaitons partager à nouveau avec l'ensemble des adhérents ces temps sportifs et associatifs : entraînements, tournois, repas, et bien sûr le Marché des Producteurs qui fut cette année très réussi. Merci beaucoup à toutes les personnes et associations qui coopèrent lors de cet évènement estival sur la commune de Solignac.

Merci aussi à M. Meynard, du café Le Parvis à Solignac qui nous a aidé toute l'année pour les locations des terrains, c'est un service très apprécié.

L'Assemblée Générale du club a eu lieu le 16 octobre, nous remercions toutes les personnes présentes ce jour-là.

Nous souhaitons à tous une excellente année sportive et associative !

Contacts
tcvaldebriance@gmail.com
www.club.fft.fr/tcvaldebriance

Loisirs Form'

Venez nous rejoindre, dans un esprit amical et convivial, notre association propose des activités sportives et ludiques pour un coût modéré.

Les 2 sections (Initiation à la Danse et Stretching) ont maintenant 26 ans d'existence, et connaissent un succès qui ne se dément pas, d'année en année.
La section « Initiation à la danse » s'adresse à des enfants à partir de 5 ans qui découvrent ainsi les bases de cette discipline et pourront plus tard s'orienter selon leur goût vers l'un ou l'autre type de danse : Classique, Jazz, Moderne.
La section stretching s'adresse plutôt à des adultes, c'est une gymnastique douce basée sur les étirements, idéale pour combattre stress et fatigue, complément indispensable à bien d'autres sports.
Les cours sont assurés par des intervenants diplômés.
N'hésitez pas à faire une séance d'essai sans engagement, les mercredis à 18h30 salle polyvalente pour le stretching, le jeudi à 17h45 au foyer des jeunes, pour la danse.

Contact
loisirsform@gmail.com

Aïkido Club Val de Briance

L'association Aïkido Val de Briance a repris avec enthousiasme ses entraînements le lundi soir de 19 h à 20 h 30, avec d'autant plus d'enthousiasme que plusieurs adeptes ont participé, cet été, à un stage international au Vigan, stage animé par Maître Ikeda, venu d'Arizona.

Le cours est ouvert aux adolescents et adultes et chacun peut venir participer à une séance d'essai.

Contacts
Dojo de Solignac, avenue St-Éloi
Anne Grimault
05 55 04 13 52 / 06 84 51 79 09

YOGA Cœur à corps

Deux cours de yoga sont proposés désormais au Dojo de Solignac, le mardi.

- De 18h à 19h, cours réservé aux débutants, pour apprendre les bases de la respiration et mobiliser le corps en douceur.
- De 19h15 à 20h30, cours pour les personnes ayant déjà fait du yoga, se terminant par quelques minutes de méditation.

Le Viniyoga enseigné par Dominique est adapté à la personne et caractérisé par une progression par étapes, au cours de la séance et au cours de l'année. Le yoga apporte plus de clarté intérieure et de recul dans notre vie quotidienne. Il nous fait prendre conscience de ce qui est bon pour notre corps, de ce qui ne lui convient pas, et il en va de même pour notre psychisme : ainsi nos relations avec les autres et avec l'environnement deviennent de plus en plus justes.

Contacts
Dominique Guillemain d'Echon
06 86 79 44 77
domiguillemain@wanadoo.fr

Souffle de vie

L'association « Souffle de Vie » a pour vocation de promouvoir une pratique simple et essentielle : la pleine conscience.

La pratique de la pleine conscience est innée chez le bébé et l'enfant mais en grandissant nous nous éloignons de cette ressource pourtant si précieuse. Il s'agit de pleinement porter son attention sur le moment présent.

Comme le flux de la pensée génère des ruminations légères parfois intenses ou envahissantes, chaque jeudi soir, nous nous entrainons à muscler notre qualité d'attention à travers divers exercices conscients. Ainsi nous cultivons notre capacité à capter les petits bonheurs jour après jour. L'association, en plus de cette pratique hebdomadaire, organise des stages alliant pleine conscience à une pratique complémentaire.

Informations pratiques & inscriptions
Stéphanie Da Rocha
06 63 15 04 90
souffledevie87@gmail.com
souffledevie.weebly.com
Facebook : Souffle de Vie 87 - Méditation de Pleine Conscience

Clins d'œil sur...

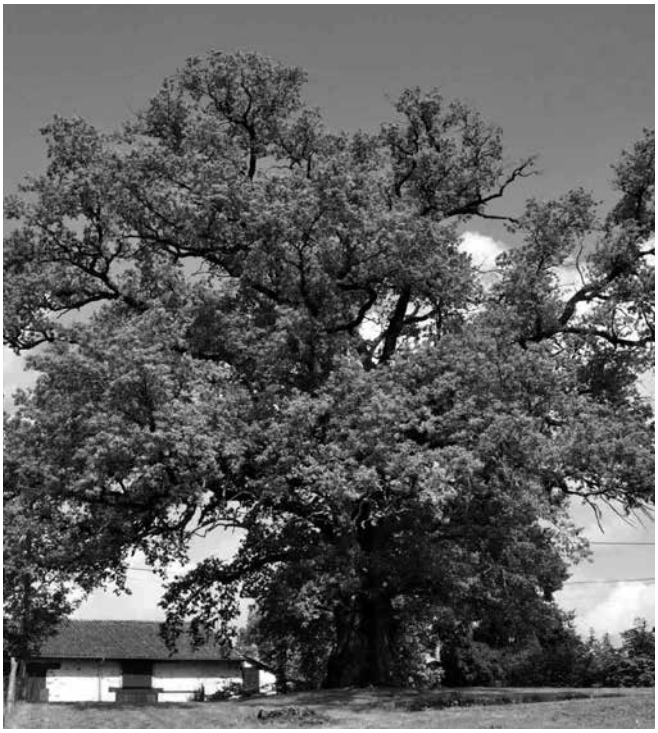

Le chêne de Méniéras

Un chêne majestueux trône à Méniéras, au début du bien nommé « chemin du Vieux Chêne ».

Il s'élève sur une parcelle appartenant à des particuliers. Son âge est estimé à 250 ans environ et il est cité dans le PLU de la commune comme élément remarquable à protéger.

Cet été, par un après-midi calme, l'arbre à brutalement perdu l'une de ses branches maîtresses ; elle est tombée d'un seul coup sans aucun signe précurseur. Pour les propriétaires c'était inquiétant : si quelqu'un s'était trouvé là, à l'ombre comme c'est souvent le cas !

Suite à cet évènement soudain, l'arbre a été examiné et le verdict est tombé : l'arbre entre dans sa fin de vie. Mais quand on a vécu 250 ans la fin de vie ça dure encore longtemps. Il est probable que notre chêne sera encore là quand nous-même n'y serons plus.

Il y a très peu de risque qu'une autre branche tombe car celle qui s'est détachée avait une configuration particulière mais des soins sont nécessaires.
Ces soins ne sont pas très onéreux mais il faut trouver le moyen de les financer dans le respect de la règlementation dont le maquis, lui, est éternel.

On s'en occupe !

Le viaduc

Vous le connaissez tous ! Vous le voyez peut-être plusieurs fois par jour, et il est connu de milliers de personnes, d'ici ou d'ailleurs.

Pourtant, il a environ 135 ans et il est aussi beau qu'au premier jour ! Il mesure plus de 210 mètres de long et a... 9 "pieds", dont le plus haut avoisine les 31 mètres (sans compter les voûtes) ! Mais de quoi parle-t-on ? Du viaduc du Vigen, bien sûr !

Les premiers plans, retrouvés dans les archives de la mairie, datent de 1882.
Chape en asphalte, béton, pierre, pierre sèche ; et pour les cintres, une grosse partie des fermes fût en chêne. Le tout supporte deux voies de chemin de fer, reliant Limoges à Brive.
Une première idée était de faire passer cette grande ligne par Saint-Yrieix, mais le projet fût vite abandonné car qualifié "d'erreur due aux influences politiques".
Même si elle est propriété de la SNCF, cette construction ne fût pas de tout repos.
Entre les aléas qui ne manquent pas de se produire pendant des travaux, si courts soient-ils, il y eût la grève des ouvriers terrassiers, un mois durant, pour de meilleures conditions de vie.
Le budget initial était "explosé", alors...
C'est le maire de l'époque, Adrien DELOR, qui géra les négociations entre les ouvriers, venus lui demander son aide, et leurs patrons (adjudicataires des travaux), allant jusqu'à alerter l'opinion publique. Enfin, tout rentra dans l'ordre.
Initialement, la ligne aurait dû être exploitable dès 1885, mais elle le fût après 1893 (nous n'avons pas trace de la date exacte).
Alors, n'est-il pas majestueux, NOTRE viaduc !?

Agenda

Vœux du Conseil Municipal aux administrés

Lundi 6 janvier → 18h30

Le Vigen — Salle polyvalente

Thé dansant

Dimanche 12 janvier → 14h30

Organisé par l' AAPPMA

Le Vigen — Salle polyvalente

Théatre "La troupe bat de l'aile"

Samedi 15 février → 20h30

Organisé par le Comité des fêtes

Le Vigen — Salle polyvalente

Conférence-débat sur les pesticides

Fin février → date à venir

Organisée par le CLVB

Le Vigen — Salle polyvalente

Spectacle du club de l'amitié

Samedi 7 et dimanche 8 mars 2020

Le Vigen — Salle polyvalente

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Jeudi 19 mars → 18h30

Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir

Loto du judo

Samedi 28 mars → 20h

Le Vigen — Salle polyvalente

Vide-grenier et foire artisanale dans le centre bourg du Vigen.

Vendredi 1er mai → Toute la journée

Organisée par le Comité des fêtes

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Vendredi 8 mai → 11h

Rendez-vous devant le monument aux morts pour toutes les personnes qui désirent s'associer à cette journée du souvenir.

Auditions de l'école de musique

Samedi et dimanche 13 et 14 juin

→ à partir de 14h

Le Vigen — Ancienne école de Puy Méry

Concours de labour

Samedi 8 août

Le Vigen

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Élections municipales 2020

Dimanche 15 mars

→ 1er tour des élections municipales

Dimanche 22 mars

→ 2eme tour des élections municipales

C'est la vie...

État civil depuis juin 2019

Naissances

- COLOMBIER Timothé 15/05/2019
- BONNEAU Victor, Auguste 20/05/2019
- RAMOS Mila 22/06/2019
- HALARY Thibault, Samuel 30/06/2019
- VERGNAUD BOURNAUD Zia 09/08/2019
- BARBIER Isaac, Gilles, Edouard 21/08/2019
- ROUCHUT Amélia 01/10/2019
- LE MASSON Gabin, Albert, Louis 19/10/2019
- FRESCHARD Mathys, Esteban 24/10/2019
- BARRERE Jorah, Didier, Denis 19/11/2019

Décès

- SÉPULCRE Julien, Jean, Marie 02/06/2019
- DITLECADET Georges, Albert 04/09/2019
- PEYRANNES Claude, Pierre 15/11/2019
- MOULIN Didier 13/11/2019
- LEROY Jean-Claude 14/11/2019

Mariages

- LECOURT Christophe, André, François et BOISSARD Nadia, Marguerite 11/06/2019
- MENGI Guelor et MFUTU BAKAMBA Yasmine 15/07/2019
- LAFONT Martine et MULLOT Emmanuel, Michel, Pierre 27/07/2019
- ROPERT Laurette, Anne, Claire et DEMARS Pierre, Adrien 17/08/2019
- CARRE Sylvie, Eliane, Mauricette et COMMERGNAT Michel 19/10/2019

PACS

- PIRON Anne-Cécile Sophie et LAMEYRE Florent Jean Denis 18/02/2019
- GUIGNARD Christèle Sylvie et MOULIN Didier 19/02/2019
- FERNANDEZ Elsa, Manoëlle et FAUCHER Florian 20/05/2019
- GORGEON Sébastien, Gustave, Elie et COUNIL David, Marcel, Walter 07/06/2019
- LEGAY Charline, Eva, Cécile et VERGNAUD Julien 18/07/2019
- RAIMBAULT Pomeline, Dora et NGUYEN Aurélien, Constantin 30/10/2019
- BORCKHOLZ Gwenaëlle et DECOUT Thibault, Louis, Arsène 27/11/2019

Informations pratiques

Mairie du Vigen

Horaires
Lundi-vendredi
8h30-12h / 13h30-17h30
Contacts
1 place Adrien-Delor - 87110 Le Vigen
Tél. 05 55 00 51 17
mairie-le-vigen@orange.fr
Site www.levigen.fr
Facebook Le Vigen Commune

Agence postale

Horaires
Lundi, mardi, vendredi : 13h50-16h15
Mardi-vendredi : 9h-12h / 13h50-16h15
Samedi : 9h-12h
Contacts
Tél. 05 55 30 80 19

Bibliothèque Louise-Michel

Nouveaux horaires !
Lundi, mardi, vendredi : 15h30-18h
Mercredi : 9h30-11h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-12h
Contacts
Tél. 05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

Location des salles

Infos et réservation en mairie
Grande salle du Centre Culturel Polyvalent. Capacité 200 pers. max. Tarif commune : 250 € + 60 € pour la cuisine. Tarif hors commune : 400 € + 60 € pour la cuisine. Chèques de caution : ménage (125 €) + dégradation (500 €)
Foyer des jeunes. Capacité : 30 pers. max. Tarif commune : 50 €. Tarif hors commune : 100 €. Chèque de caution : ménage+ dégradation (125 €)

Bornes à verre

Leycuras : entrée du lotissement.
Puy Méry : à proximité de l'ancienne école.
Bourg : parking en face de la Place-de-la-Briance.
Les Farges : parking en haut du lotissement et délaissé, rue Turgot.
Le Chatenet : route du Chatenet, juste avant le lavoir.
Boissac : à proximité de l'abris bus, à l'embranchement du chemin des Vergnades.

Bornes à textile

Bourg : parking en face de la Place-de-la-Briance.

Encombrants

Ramassage, à domicile, une fois par semestre : **2e mardi de juin et de décembre.** Inscription en mairie au plus tard la semaine précédente.
Prochaines collectes : mardis 10 juin et 8 décembre 2020.

Déchetterie

La plus proche : avenue Kennedy à Limoges. **N° vert :** 0 800 86 11

Déchets ménagers

- **Déchets ménagers non recyclables**
Poubelle verte : le lundi après-midi
- **Déchets ménagers recyclables**
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours, les semaines paires. La gestion des déchets est l'une des compétences de Limoges Métropole :
www.agglo-limoges.fr
Les collectes ne sont pas organisées les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet.
La collecte des bacs bleus prévue le 25 décembre 2019 aura lieu le vendredi 27 décembre 2019.

Marché hebdomadaire & commerces ouverts

tous les dimanches matins (8h - 13h), place de la Briance

En images

Agapes des Sages 2019

Audition de l'école de musique en juin dernnier

Commémoration le 11 novembre 2019

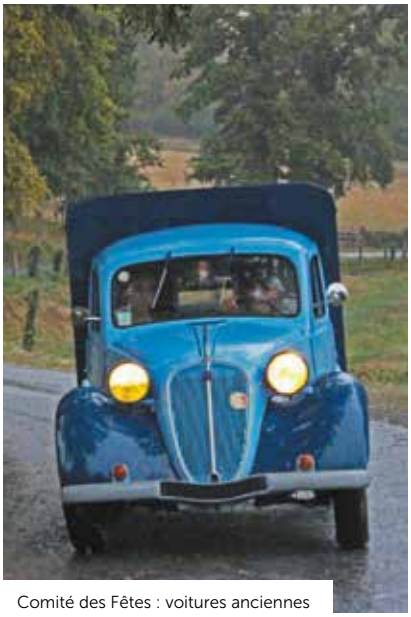

Comité des Fêtes : voitures anciennes

Les plus jeunes de l'USSV

mairie

le Vigen information

automne-hiver 2019

Prochain numéro
ÉTÉ 2020
À bientôt !